VENDREDI 23 DÉCEMBRE 2022 WWW.TEMOIGNAGES.RE

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS N° 21126 - 78EME ANNÉE

Le 9 janvier à l'Université de La Réunion

Solidarité avec les Chagossiens : conférence « Bientôt aux Chagos »

Le 9 janvier à 17 heures, l'Amphithéâtre bioclimatique du campus de Moufia de l'Université de La Réunion accueillera une conférence-débat « Bientôt aux Chagos ». Elle sera tenue par Philippe Sands, avocat des droits de l'Homme, professeur et écrivain, auteur de « La dernière colonie ». Les invités d'honneur seront Olivier Bancoult et Liseby Élysé Leader et membre du Groupe Réfugiés des Chagos. Cette conférence est organisée par le Comité de solidarité Chagos-La Réunion, le Mouvement réunionnais pour la Paix, la Région Réunion et l'Université de La Réunion. Voici une présentation de cette conférence.

Cela fait plus d'un demi-siècle qu'un peuple créole, à deux pas de chez nous, a été expulsé de son pays natal… par le Royaume-Uni ! Pour quel but ? Installer une base militaire sur une de leurs îles, Diégo-Garcia. Plus de 2000 personnes ont été déportées par la force ou par la ruse, elles se sont retrouvées à la rue, à Maurice et Seychelles, sans toit, sans vêtements, sans argent, sans emplois. Totalement abandonnées, ils ont dû tout réorganisé pour survivre.
Leur lutte pour un retour au pays natal a reçu de nombreux soutiens mondiaux. Le Pape a trouvé le temps de recevoir une délégation, à Rome. Nelson Mandela les a reçus en personne. Le Révérend Sud-Africain, Desmond Tutu, a pris la tête de 7 prix Nobel de la Paix pour écrire à Barack Obama. En Angleterre, des avocats ont plaidé - gratuitement — leur cause devant les instances suprêmes. En dernier ressort, la Reine s'est opposée à leur retour, prolongeant leur souffrance.

Puis, en 2017, l'ONU a porté cette affaire de droit humain devant le Tribunal International de la Haye. Le 25 février 2019, ce tribunal a rétabli le peuple chagossien dans ses droits. Il a enjoint le Royaume-Uni à rendre l'archipel !

C'est l'avocat Philippe Sands qui a plaidé devant la cour internationale en versant à l'audience le témoignage poignant de Liseby Elysé. Il en a tiré un livre : « la dernière colonie ».

Lyseby Elysé sera à La Réunion, du 8 au 10 janvier 2023. Elle sera accompagnée de Olivier Bancoult, le leader du Groupe Réfugiés Chagos. Ils seront rejoints par Philippe Sands. Ensembles, ils participeront à une :
Conférence-débat à l'Université de La Réunion, le lundi 9 janvier à partir de 17 heures.

CGTR : SMIC à 2000 euros nets immédiatement et hausse de tous les salaires

Dans un communiqué diffusé ce 22 décembre, la CGTR rappelle l'impact désastreux de l'inflation sur les travailleurs sous-payés. La CGTR revendique une hausse immédiate du SMIC pour le porter à 2000 euros nets mensuels sur la base de 32 heures par semaine, une augmentation générale des salaires et l'indexation automatique des salaires sur la hausse du coût de la vie.

En 2022, le montant du SMIC a été augmenté par trois fois (1er janvier, 1er mai et 1er août), soit une augmentation totale de 5,6 % sur l'année.

Ce n'est pas un choix délibéré du gouvernement mais seulement la mise en œuvre d'un mécanisme de revalorisation automatique du salaire minimum, lorsque l'inflation des prix s'envole.
Au 1er janvier 2023, c'est encore cette revalorisation automatique qui sera appliquée et uniquement cela (soit +1,8 %).
Le gouvernement, égal à lui-même, s'appuie comme chaque année sur l'éternelle rengaine du « groupe d'experts » pour refuser le moindre coup de pouce aux salairiés.es du secteur privé.
Avec une inflation galopante qui percute de plein fouet les salarié.es aux revenus les plus faibles, qui peut encore oser penser qu'on peut vivre dignement avec 1709 euros bruts par mois (11,27 euros/heure).

Augmenter le SMIC et tous les salaires

Pour permettre à toutes et tous de vivre de son salaire, pour reconnaître les qualifications, pour participer au financement de la protection sociale et améliorer le niveau des pensions, la CGTR propose de porter immédiatement le SMIC à 2 000 euros nets mensuels (base 32h par semaine) au regard de l'inflation et du coût de la vie de manière générale. En effet, depuis des années, nous n'arrêtons pas d'interpeller le gouvernement et les différents médias sur cette question. Cette revendication est largement justifiée si nous observons bien les prix pratiqués dans notre île.

Cela doit s'accompagner de l'augmentation de tous les salaires. Pour cela la CGTR propose :
- l'augmentation automatique de l'ensemble des minima conventionnel, à chaque revalorisation du SMIC, pour éviter que les grilles salariales ne se réduisent comme peau de chagrin ;
- l'ouverture immédiate des négociations dans l'ensemble des branches professionnelles pour créer la dynamique salariale appelée des salariés ;
- la remise en place urgente d'une échelle mobile des salaires c'est-à-dire l'indexation automatique de tous les salaires sur le coût de la vie. Cette mesure indispensable existe en Belgique et au Luxembourg, deux pays de l'Union européenne. Ce sont les salaires qui fondent la consommation des ménages ; les augmenter, c'est permettre de consommer mieux et c'est aussi soutenir les carnets de commandes des entreprises de notre pays.

La CGTR sera aux côtés de tous les salarié.es du privé et agent.es de la fonction publique mobilisés pour leur salaire et leur retraite.

Saint-Denis le 22 décembre 2022
Le Secrétaire Général Jacques Bhugon

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Protestation en Occitanie contre l'obligation faite à des allocataires du RSA d'accepter un emploi sans aucune perspective d'embauche

RSA sous condition : « plus besoin d'embaucher voilà la main d'œuvre gratuite ! »

Alors qu'à La Réunion, l'expérimentation du versement du RSA sous condition d'accepter un travail précaire va entrer en vigueur, cette perspective pour une partie du département de l'Aveyron fait face à l'opposition des élus du Département. A la différence du Conseil départemental de La Réunion, celui de l'Aveyron gère le RSA. Pascal Mazet, élus du PCF à la Région Occitanie, a publié un communiqué pour dénoncer la stigmatisation des allocataires du RSA du Bassin de Decazeville.

« Le cadeau de noël « empoisonné » du Département de l'Aveyron aux bénéficiaires du RSA du Bassin de Decazeville

La commission permanente du Conseil départemental de l 'Aveyron, présidée par Arnaud Viala, a voté le 2 décembre 2022 une délibération visant à expérimenter non pas en Aveyron, mais uniquement sur le Bassin d'emploi de Decazeville, le fait de conditionner le versement du RSA à une activité de 15 à 20h par semaine.
Cette délibération vient encore davantage stigmatiser le Bassin de Decazeville et les bénéficiaires du RSA qui y vivent ! Bien entendu les élus de gauche au Conseil départemental, n'ont pas voté pour cette délibération !

D'après ce texte, le bassin d'emploi de Decazeville compterait la plus forte de bénéficiaires du RSA. Mais faut-il rappeler que le bassin de Decazeville subit depuis de trop longues années, des choix industriels économiques désastreux pour notre territoire. Il n' y a pas si longtemps que ça, le choix de l'Etat de ne pas s'engager dans la souveraineté industrielle automobile comme avec la SAM par exemple !
Les élus qui ont voté « pour » cette expérimentation ne doivent pas connaître tout sur bénéficiaires du RSA qui est je le rappelle de 575 euros par mois pour une personne seule. Peut-on vivre dignement avec 575 euros par mois ?
Ces élus, savent-ils qu'une grande majorité des bénéficiaires du RSA sont en invalidité et donc en incapacité de travailler (rien n'est écrit pour les personnes en situation de handicap dans cette délibération !). Enfin, il faut rappeler que ce n'est jamais un choix, de la part des bénéficiaires, d'être pauvre !

Le dispositif France Travail qui plaît si bien au Conseil départemental de l'Aveyron, et décidé par le président Macron et sa majorité, est une réponse négative à l'embauche des travailleurs !
Pour preuve, les employeurs privés, publics (conseil départemental, mairies, intercommunalités) pourront prendre des bénéficiaires du RSA dans leurs effectifs sans avoir l'obligation de les embaucher. C'est un très mauvais choix pour résoudre le chômage ou pour aider à la réinsertion professionnelle des bénéficiaires du RSA !
Cette délibération du Conseil départemental est une erreur et propose la mauvaise réponse à des problèmes d'insertion professionnelle très concrets.

Aujourd'hui la valeur travail doit passer par un salaire qui permet de vivre dignement.!
Les bénéficiaires du RSA du bassin d'emploi de Decazeville ne sont ni des parias, ni des sous-citoyens.
Je vais écrire à tous les élus du bassin d'emploi de Decazeville pour savoir s'ils sont d'accord avec cette délibération qui impacte clairement leur territoire.
Il faut agir pour que chacun et chacune retrouve du travail mais dans la dignité et non, la discrimination ou le dogmatisme..
L'enjeu principal n'est pas de faire de la démagogie en pointant du doigt les bénéficiaires du RSA, mais de travailler activement à l'émergence de solutions d'emplois pérennes et dignes, que ce soit pour le Bassin, dans notre département, ou au niveau national ! »

Pascal Mazet
Conseiller Régional Occitanie PCF
Conseiller communautaire Decazeville Communauté
Conseiller Municipal Decazeville

Oté

In vré lotonomi alimantèr ? Sé sa ké ni vé Pa in manzé patate-manyok-manyok-patate

Mézami pa pli loin ké yèr, mwin la antande in kourzé zoditèr apré di li manj pa patate-manyok, manyok-patate, pandann tan-la bande rish va imanz ti Saïgon avèk kari poisson rouz sansa langoust Madégaskar… Lé trist sa pars sa i rapèl aùwin kan nou lété apré vanj pou lotonomi in bande kourajé téi domande toulézour dann radyo si ni vé manz galé pars lotonomi sé sa.

Konm mi di toultan i diskite pa avèk in kouyon, i done ali rézon !

Mé i fo kant mèm antanssyon pars la panssé d'in kouyon lé kapab polyé sète in bonpé d'moune pa zassé informé. Pars in bétiz lé fassil pou dir, fassil pou déklar sa san diskissyon épi san démonstrassion é in bonpé d'moune i pé lèss azot konvink avèk in rézoneman bien ékilibré, épi bande zarguiman i koréspon bien avèk la vérité. Avèk lo tan bien sir pars in bétiz lé kourte é i rante toutsuite dan la tète. Epi néna l'èr di tan é sa sé in kékshoz lé pa fassil pou métrizé.

Donk pou rovnir dsu sak mwin la marke la-o dabor i fo pa mépriz manyok patate, fruiyapin, épi d'ote kalité ravaz pars sa la sov in bon pé d'moune kan l'avé la guèr épi sak lé sir sé ké ravaz néna bonpé fasson pou manzé é si wi fé prèv limazinassion dan in bonpé ka wi pé fé zafèr sak lé bon… L'ote dimansh mwin la manz in morsso sonj-gri, ébin mi doi dir sa lé bon.

Marmaye i manz frite pomtèr, mé frite fruiyapin, frite patate, sa la pa pou zété. In tan dèssèrtin la fé shou shou sirzélé, é lété pa mové. Gabon laba, dopi in koupe de tan i fé d'pin avèk la farine manyok : bon, pa bon, mi koné pa mé akoz pa. Dann in péi La frik i fé d'pain av èk farine do blé pliss farine manyok.

Toussa pou dir kan wi parl lotonomi alimantèr, sa i vé dir i fo invéstigué pou konète dann in péi épi in réjyon kossa i pé manzé-boir, songn avèk, kossa i pé fé bone shoz avèk, kossa i pé zète bien nourissan é done anou bande misk an fèr, la fors dann kor, épi bien nouri noute sèrvo. Mé baze pa dsi lé zondi, baz dossi la roshèrch pars néna arienk la roshèrch i pé indik anou kossa ni pé manzé, sou kèl form, é kossa sa i pé aporte anou konm glisside, protide, vitamine, fosfore, kalssiome, étsétéra.

Alé ! Mi arète la sinploman pou dir lotonomi alimantèr sé in konba é pou noute bienète i fo amenn konba-la d'in fasson intélizan mé sirtou amenn konba-la. Sak i konbate pa li lé fine mor.

A bon antandèr, salu.

Justin